

BAC PRO Aménagements Paysagers en Apprentissage (RNCP 38857)

Diplôme certifié par MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE au 01/01/2024

Public concerné, nombre,	• Personne ayant un projet professionnel dans le paysage • Personne motivée par une formation en apprentissage • Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Prérequis	• Entrée en Seconde - Sortir d'une classe de 3^{ème} générale, technologique ou professionnelle • Entrée en Première - Sortir d'une 2^{nde} professionnelle « Nature - Jardin - Paysage - Forêt » ou - Sortir d'une autre 2^{nde} professionnelle (avec dérogation de la DRAAF) ou - Sortir d'une 2^{de} générale ou être titulaire d'un CAPA Jardinier Paysagiste ou autre CAP
Durée, modalités	• Statut d'apprenti • Une durée de 3 ans (Seconde - Première - Terminale) • 56 semaines de formation à la MFR (1945 heures de formation) • 35 heures hebdomadaires
Dates et délais d'accès	• Début de formation le 01 septembre 2026 • Inscription jusqu'au 31 décembre 2026
Lieu(x)	MFR DE CHAUMONT - 393 Montée de la Marnière - 38 780 EYZIN-PINET
Les types d'entreprises	• Secteur privé : entreprises de paysage • En collectivité : service espaces verts d'une mairie ou d'une Communauté de Communes ...
Objectifs de la formation	L'alternance Ecole / Entreprise permet aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle et de les former aux fonctions de salarié, de chef d'équipe, d'encadrant ou de collaborateur dans les structures privées ou publiques du paysage
Contenu de la formation	<u>Des modules généraux :</u> • Français, Histoire-Géographie et Education Socio-Culturelle • Mathématiques, Physique-Chimie, Biologie-Ecologie et Informatique • Langue et Culture étrangères (Anglais) • Sport, Santé et Sécurité <u>Des modules d'enseignement professionnel :</u> • Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers • Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager • Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers • Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers • Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers. • Découverte d'espaces naturels et jardins
Modalités pédagogiques	• Pédagogie de l'alternance qui s'appuie sur le vécu des apprenants en entreprise • Cours théoriques et pratiques en lien avec le plan de formation • Zone de travaux pratiques et atelier pédagogique • Atelier de mécanique

	• Vidéoprojecteurs • Parc paysager de 3 ha (Reconnaissance des végétaux) • Mise en œuvre de projets collectifs (MAP et EIE)															
Modalités d'évaluations	• Contrôles en Cours de Formation : 62,5% du diplôme • Epreuves Terminales (4 écrits et 1 oral professionnel) : 37,5% du diplôme															
Compétences / capacités professionnelles visées	• Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles • Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle • Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques • Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager • Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager • Réaliser des interventions d'aménagement végétal • Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager															
Coûts par participant	• Formation financée par OPCO à hauteur de 6854 €/an • Bourse d'équipement de 500 € financée par la Région • Possibilité d'internat (107 €/semaine) ou de ½ pension (34 €/semaine) • Cotisation annuelle et mobilité : 200 €															
Formateurs, animateurs et intervenants	La formation est placée sous le contrôle d'un responsable et d'une équipe de formateurs professionnels ayant toutes les compétences requises et qui interviennent effectivement dans le processus d'acquisition des compétences.															
Suivi de l'action	• Espace numérique de travail pour l'organisation générale de la formation • Visites en entreprise • Carnet de liaison (MFR et lieux de stage) • Cahier d'émargement • Evaluations - Bulletins semestriels - Entretiens individuels • Rencontres parents/formateurs															
Evaluation de l'action	Certification finale du diplôme BAC PRO AP (niveau 4) <table><tr><td rowspan="7">Session 2024-2025</td><td>Taux de rupture</td><td>0%</td></tr><tr><td>Taux de présentation à l'examen</td><td>100%</td></tr><tr><td>Taux de réussite à l'examen</td><td>97%</td></tr><tr><td>Taux de poursuite d'étude</td><td>45%</td></tr><tr><td>Taux d'insertion globale dans l'emploi</td><td>55%</td></tr><tr><td>Taux d'insertion dans le métier visé</td><td>50%</td></tr><tr><td>Taux de satisfaction</td><td>100%</td></tr></table>	Session 2024-2025	Taux de rupture	0%	Taux de présentation à l'examen	100%	Taux de réussite à l'examen	97%	Taux de poursuite d'étude	45%	Taux d'insertion globale dans l'emploi	55%	Taux d'insertion dans le métier visé	50%	Taux de satisfaction	100%
Session 2024-2025	Taux de rupture		0%													
	Taux de présentation à l'examen		100%													
	Taux de réussite à l'examen		97%													
	Taux de poursuite d'étude		45%													
	Taux d'insertion globale dans l'emploi		55%													
	Taux d'insertion dans le métier visé		50%													
	Taux de satisfaction	100%														
Passerelles et débouchés possibles	Débouchés • Ouvrier paysagiste qualifié. • Chef d'équipe d'entretien des espaces verts • Chef d'équipe paysagiste • Ouvrier/ouvrière du paysage • Technicien/technicienne paysagiste Poursuites d'études supérieures • BTSA Aménagements Paysagers • Certificats de Qualifications Professionnelles ou Contrat de spécialisation															
Responsable de l'action, contact	• Adjoint de direction Paysage : M. Patrick TESSON patrick.tesson@mfr.asso.fr • Contact apprentissage : Mme Sonia ARMANET sonia.armanet@mfr.asso.fr															